



BELLES HISTOIRES

ÉMERGENCE DE L'ASSOCIATION POUR LE PASTORALISME DE LA MONTAGNE LIMOUSINE



LE + PROJET

L'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine aide à trouver des solutions pour la mise en pâturage des habitats pastoraux au sein des sites Natura 2000. Ses statuts lui conférant un territoire de compétence très étendu, elle peut également intervenir en dehors des sites Natura 2000 et aux abords du périmètre du Parc.

REPÈRES

 Corèze, Creuse, Haute-Vienne
50 communes

 67 835 ha

CONTACT



Olivier VILLA
Animation et coordination
Natura 2000
o.villa@pnr-millevaches.fr
07 88 77 25 16

PARTENAIRES



Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est animateur Natura 2000 depuis 2004, assurant aujourd'hui le rôle de structure porteuse pour 11 des 14 sites Natura 2000 que compte le Parc.

Dès 2004, les chargés de mission ont été confrontés à la difficulté d'établir avec la profession agricole des partenariats durables et adaptés afin d'assurer la mise en pâturage des habitats pastoraux en déprise : baisse du nombre d'éleveurs, cheptels parfois inadaptés aux landes et tourbières, complexité d'intégrer des surfaces complémentaires à la SAU des fermes...

Conscients de ces difficultés, le Parc et certains éleveurs convaincus par l'action collective ont travaillé à la création de l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine. Constituée fin 2019, administrée par 4 collègues (éleveurs, bergers, propriétaires, institutions et autres usagers) et animée par deux salariés, l'association œuvre au développement pastoral de diverses façons :

- Réalisation de diagnostics pastoraux à l'échelle parcellaire ou territoriale ;
- Aide à la constitution de groupements pastoraux ;
- Promotion des pratiques pastorales, des paysages et des viandes qui en sont issus ;
- Dialogue avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour relayer localement la politique pastorale de la collectivité.

En plus de ces missions techniques, l'APML est un point de contact territorial, notamment pour les personnes désireuses de s'installer en élevage ovin et/ou d'entretenir des espaces naturels par le pâturage.

La présence du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et de la Chambre d'Agriculture de Corrèze dans le Conseil d'Administration de l'association permet de rechercher un équilibre entre les aspirations des professionnels agricoles et les besoins d'entretien des espaces naturels.



©PNRML

COMMUNICATION

ANCRAGE TERRITORIAL

GESTION

